



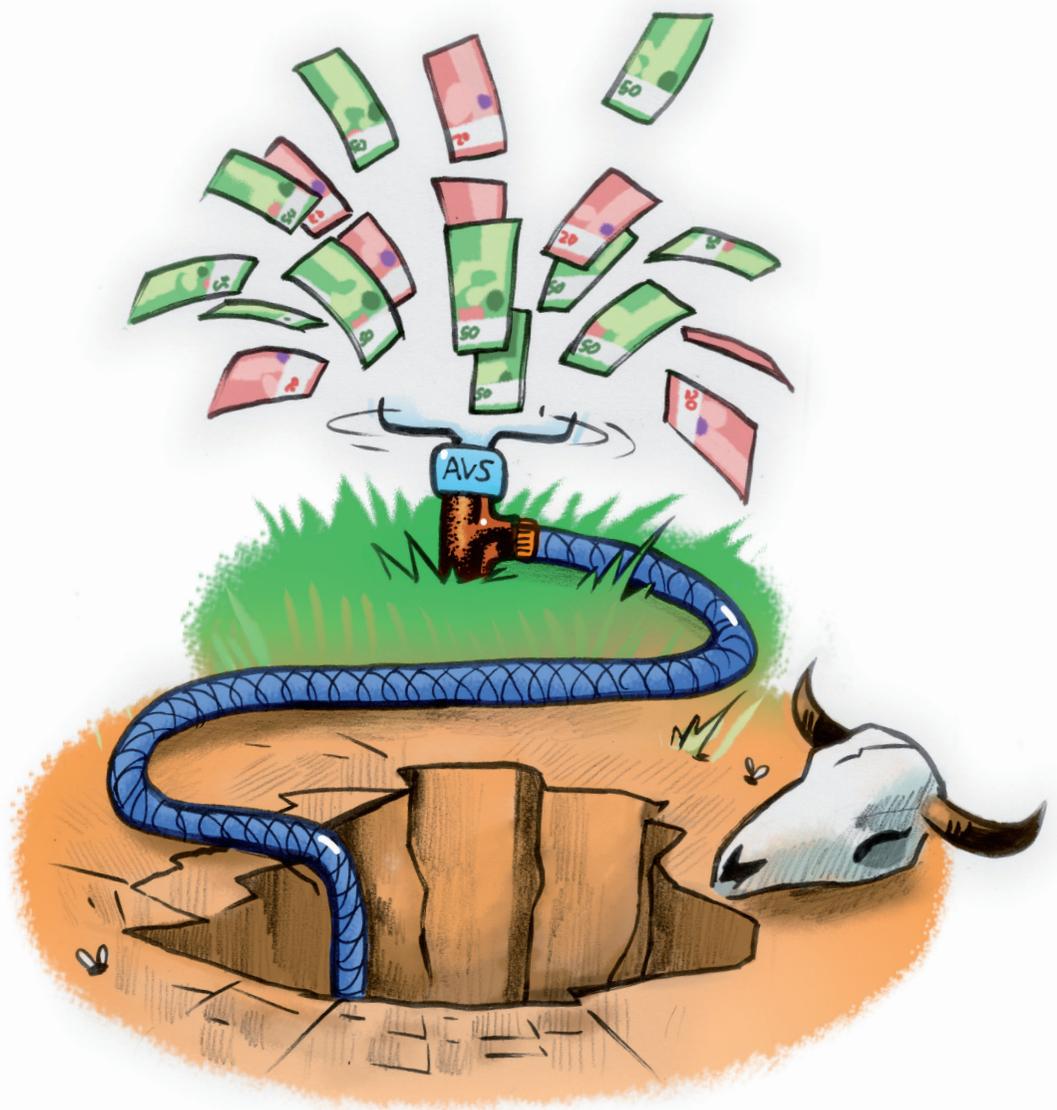
Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

NON à l'injuste réforme de l'AVS

Sauver la prévoyance vieillesse: voilà notre objectif et voilà aussi le mandat qui a été donné à la politique. Il faut, à cet effet, commencer par résoudre les problèmes structurels de la prévoyance vieillesse, car le développement démographique a pour conséquence qu'un nombre diminuant d'actifs doit financer un nombre croissant de rentes. Cette évolution creuse un trou de plus en plus profond dans la caisse de l'AVS. La Prévoyance vieillesse 2020 est une attaque contre notre système des trois piliers qui a fait la preuve de son efficacité. En effet, il mélange le premier et le deuxième pilier et menace ainsi la stabilité de tout le système.

Votez non à ce projet qui est pur toc et profondément injuste!



Votations du 24 septembre 2017

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », qui a été retirée).	Oui
2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée ?	Non
3. Acceptez-vous la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 ?	Non

Mettre fin à l'inaction en droit des étrangers – renforcer la sécurité

par Albert Rösti, conseiller national et président de l'UDC Suisse

Il est temps de se mettre au travail. La politique migratoire suisse est dangereuse et irresponsable. Notre torpeur met en péril la sécurité financière et sociale de notre pays. La confiance des citoyens et citoyennes en l'État, dans les politiciens et politiciennes, ne cesse de diminuer. Comment est-ce possible que des gens comme Abou Ramadan (Imam à Nidau) vivent en Suisse durant des années, ne travaillent pas, ne s'intègrent ni culturellement ni socialement, vivent à notre charge, nous qui payons des impôts, tout en dénonçant la prétendue décadence de l'Occident et en ayant notre destruction pour objectif déclaré?



Nous devons agir ! Tous. Cette violation choquante de la loi et l'inaction coupable des autorités et de nous politiciens doit prendre fin.

C'est pourquoi je vous demande, à vous tous dans les communes, villes et cantons, d'entreprendre ce qui suit avec vos représentants au sein des commissions et des conseils communaux :

1) Faites examiner dans vos communes/villes qui vit dans l'entourage de groupes islamiques radicaux, d'associations gérant des mosquées et d'imams locaux qui ne s'intègrent pas et vit de l'aide sociale ?

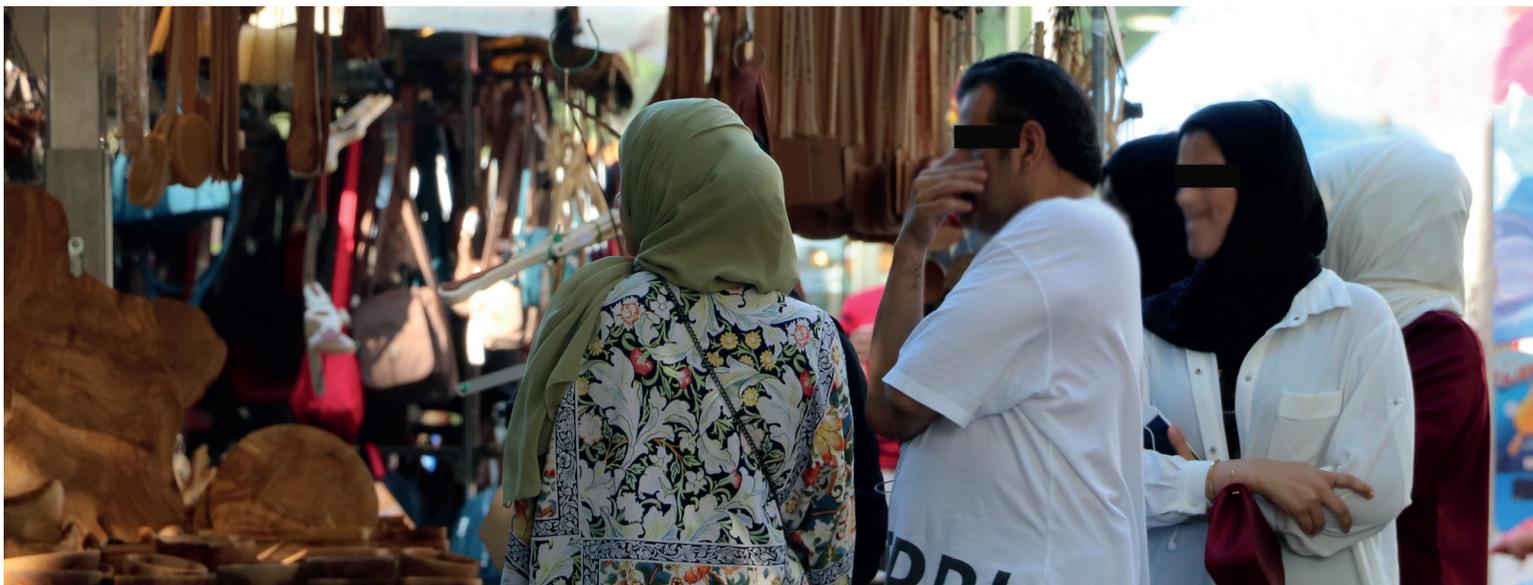
2) Demandez à connaître le statut de séjour de ces personnes, la façon dont elles l'ont obtenu (par la voie demande d'asile - admission provisoire - établissement) ? Demandez pourquoi ces personnes qui vivent durant des années aux frais de l'État et n'essaient même pas de s'intégrer économiquement et culturellement ne se voient pas retirer l'autorisation de séjour ou d'établissement ou refuser son renouvellement ?

3) Demandez aux autorités quand, pour la dernière fois, une demande a été adressée au canton

pour révoquer l'autorisation de séjour d'une personne vivant dans votre commune/ville? Quels étaient les motifs ? Comment se présente l'évolution du nombre de révocations requises par les communes ces 10 dernières années et combien ont été admises par le canton ?

4) Demandez le réexamen des dossiers de toutes les personnes dont le retrait du titre de séjour a été demandé par les communes/villes aux autorités cantonales durant les 10 dernières années, puis refusé par celles-ci.

Les exigences de l'UDC :



- ❶ Tous ceux qui sont partis faire le djihad et qui reviennent en Suisse où sont déjà revenus doivent être immédiatement détenus pour motifs de sûreté;
- ❷ Tous les requérants d'asile se trouvant « sur le radar » du Service de renseignement doivent faire l'objet d'une décision négative et immédiatement reconduits aux frontières pour motifs de sûreté. Si ce n'est pas possible, ils doivent être internés jusqu'à nouvel ordre;
- ❸ Il faut montrer clairement à tous les étrangers et surtout à tous les musulmans en Suisse quelles règles et valeurs s'appliquent dans notre société et dans notre pays. Que la loi du Coran, la charia, n'a absolument aucune place dans notre système juridique. Toutes les communautés musulmanes de notre pays sont appelées à signaler aux autorités les extrémistes, les discours haineux et les hommes et femmes radicalisés, afin que ceux-ci puissent être contrôlés et expulsés avec rigueur;
- ❹ Tous les étrangers et étrangères, mais aussi tous les ressortissants suisses qui sont « sur le radar » du Service de renseignement doivent faire l'objet d'une observation active. À cette fin, il faut adapter la loi sur la protection des données et, dans les cantons, renforcer les forces de police, les former spécifiquement et les faire intervenir activement;
- ❺ Les mosquées et les activités des imams, ou soi-disant imams, doivent faire l'objet d'une observation particulière. Le contenu des sermons des imams doit être surveillé point par point, et les autorités doivent intervenir directement en cas d'infraction. En particulier, « l'aumônerie » des imams dans les prisons doit être strictement contrôlée;
- ❻ Les contrôles systématiques de personnes dans les villes doivent être intensifiés, de sorte à pouvoir enfin connaître le nombre de résidents illégaux en Suisse (voir les résultats du contrôle renforcé des personnes en Allemagne avant le sommet du G-20 à Hambourg) puis agir sur la base de faits clairs. Les UDC cantonales sont invitées à soumettre des propositions appropriées dans leurs cantons;
- ❼ L'immigration clandestine, en particulier de jeunes hommes musulmans sans perspective économique et donc avec un fort potentiel de frustration et de radicalisation, doit être arrêtée et les demandeurs d'asile déboutés, immédiatement renvoyés dans leur pays. La conclusion d'accords de réadmission appropriés avec les pays d'origine doit devenir une priorité pour le DFAE;
- ❽ Les vols de toute sorte, les cambriolages, les menaces, etc. doivent être systématiquement dénoncés et poursuivis afin que l'ampleur réelle de la criminalité puisse être appréhendée et remise sous contrôle. La police doit être soutenue dans son travail. Elle doit cependant se montrer stricte dans l'exécution de ses tâches et encourager les victimes à porter plainte;
- ❾ Les délinquants juvéniles doivent être condamnés dans un délai de six mois au plus tard afin de se rendre compte que leur action a des conséquences immédiates;
- ❿ Il faut instaurer immédiatement des contrôles efficaces aux frontières et, sur les points chauds, comme à la frontière sud du Tessin, renforcer le corps des garde-frontières qui doivent être soutenus par des forces militaires spécialisées pour renvoyer les immigrants clandestins.

La propagande des autorités affaiblit la démocratie directe

Durant sa conférence de presse du 27 juillet, l'UDC a dénoncé l'attitude de plus en plus arrogante et autoritaire que le Conseil fédéral et son administration adoptent à l'égard des règles de la démocratie directe. Ces autorités développent leur propre agenda, l'imposent en se servant du prétexte du droit international public et n'hésitent pas à informer de manière incomplète la population pour arriver à leurs fins. Ce développement est une menace pour la démocratie directe, car le citoyen ne sait plus si les informations que lui donnent les autorités élues et l'appareil administratif sont correctes, suffisantes et équilibrées.



Conférence de presse de l'UDC Suisse avec Alfred Heer, conseiller national (ZH), membre du Conseil de l'Europe, Albert Rösti, conseiller national (BE), président du parti, Adrian Amstutz, conseiller national (BE), chef du Groupe UDC et Manfred Bühler, conseiller national (BE).

Exemple de propagande au sujet de la libre circulation

Ce constat a été confirmé notamment par des présentations intolérables contenues dans le message du Conseil fédéral sur l'initiative pour l'autodétermination ainsi que dans le rapport "15 années de libre circulation des personnes". Exemples à l'appui, l'UDC a démontré lors de cet-

te conférence de presse que le Conseil fédéral dissimule des aspects et déforme sciemment la vérité dans ces thématiques d'une importance capitale. La réalité est que l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE n'a guère apporté de croissance de la productivité, de la prospérité et des revenus à la population suisse. Le taux de chômage a atteint un niveau record. L'assurance-chômage et

l'AVS ne peuvent certainement pas être assainies par l'immigration, mais sont au contraire menacées à moyen et à long terme par une immigration massive. La Suisse est devenue une sorte de vase d'expansion du marché du travail UE (notamment en provenance du sud et de l'est européens) au détriment de la population résidente. Tous ces faits, le Conseil fédéral les ignore sciemment.

Dans ces conditions, il est plus que contestable d'embellir grossièrement les résultats de 15 années de libre circulation des personnes et d'en minimiser ou d'en taire les effets négatifs évidents. Cette attitude confirme l'urgente nécessité de donner au peuple suisse la possibilité de se prononcer sur la pour-

preuves, doit avoir la priorité sur le droit international (à l'exception du droit international impératif) et que la Constitution fédérale doit redevenir la source suprême du droit suisse. Le peuple pourra s'exprimer à ce sujet en votant sur l'initiative pour l'autodétermination. La propagande

ne parviennent à protéger le droit et la liberté si les citoyens ne sortent pas de leur maison pour mettre de l'ordre." Il est difficile de mieux motiver la nécessité absolue de donner la priorité au droit suisse par rapport au droit international.

En lieu et place d'une propagande facile et bon marché, nous attendons un débat équitable avec nos adversaires politiques sur la question de la priorité du droit international par rapport au droit suisse. Dans l'intérêt de notre droit à l'autodétermination.

«La Suisse est devenue une sorte de vase d'expansion pour le marché du travail UE, mais au détriment de la population résidante. Dans une telle situation, il est absolument inacceptable et même condamnable d'embellir grossièrement les résultats de 15 années de libre circulation des personnes et de minimiser, voire de dissimuler les effets négatifs de cette immigration. Le peuple ne goûtera certainement pas cette attitude des autorités.»

Adrian Amstutz, conseiller national, chef du Groupe

suite du droit donné à tous les citoyens UE d'immigrer en Suisse dans le cadre de la libre circulation des personnes.

Hausse du chômage et baisse de la qualité de vie

En réalité, cet accord bilatéral avec l'UE n'a apporté à la population suisse ni augmentation de la productivité, ni croissance de la prospérité et des revenus. En revanche, la qualité de la vie a baissé dans beaucoup de domaines.

Le chômage a atteint un taux record. L'assurance-chômage et l'AVS reposent sur des systèmes étatiques de boule de neige et ne peuvent en aucun cas être assainies par l'immigration. Les trains sont bondés et les automobilistes sont bloqués dans des bouchons. Les loyers partent à la hausse. La libre circulation des personnes a de moins en moins de gagnants et de plus en plus de perdants.

Priorité au droit suisse

Pour l'UDC, il est par ailleurs évident que notre droit national, qui a fait ses

de grossière et unilatérale que pratiquent la majorité du Conseil fédéral et l'administration pour contrer ce projet est inadmissible. Il va de soi que nous thématiserons ces procédés dans la campagne de votation à venir. L'initiative de l'UDC arrive au moment

Le dernier mot doit aller au peuple

La Suisse est devenue une sorte de vase d'expansion pour le marché du travail UE, mais au détriment de la population résidante. Dans une telle situation, il est absolument inacceptable et même condamnable d'embellir grossièrement les résultats de 15 années de libre circulation des personnes et de minimiser, voire de dissimuler les effets négatifs de cette immigration. Le peuple ne goûtera certainement pas cette attitude des autorités.

Si plus de la moitié des citoyennes et des citoyens ne voient pas d'avantage à la lib-

«En lieu et place d'une propagande facile et bon marché, nous attendons un débat équitable avec nos adversaires politiques sur la question de la priorité du droit international par rapport au droit suisse. Dans l'intérêt de notre droit à l'autodétermination.»

Alfred Heer, conseiller national, membre du Conseil de l'Europe

où le Conseil de l'Europe est plongé dans la plus grave crise de son existence. C'est l'occasion de se rappeler ce que notait Gottfried Keller, célèbre écrivain et premier greffier du canton de Zurich, dans un article intitulé "Das Fähnlein der 7 Aufrechten" (La petite troupe des sept hommes droits): "Aucun gouvernement et aucun bataillon

re circulation des personnes (acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse) et s'ils sont touchés directement ou indirectement par les effets négatifs de ce phénomène, il est grand temps de donner au peuple la possibilité de se prononcer sur la poursuite d'un système qui donne à tous les citoyens UE le droit d'immigrer en Suisse.

Non aux échanges d'informations avec des Etats corrompus

L'UDC a tenu une conférence de presse pour réclamer la suspension immédiate des nouveaux accords d'échange automatique de renseignements (EAR) en matière fiscale. Des accords EAR avec des Etats et des territoires aux régimes autoritaires, ne respectant pas les principes de l'Etat de droit, ou corrompus auraient des conséquences graves non seulement pour les étrangers qui ont mis leur fortune en sécurité en Suisse, mais aussi pour les Suisses de l'étranger qui y vivent. L'UDC a formulé ses exigences lors de la séance des 14 et 15 août de la commission économique du Conseil national. Elle a également présenté à cette occasion son nouveau document de fond "Pour une place financière compétitive, novatrice et indépendante".



Conférence de presse de l'UDC Suisse avec Thomas Matter, conseiller national (ZH), membre de la CER-CN, Albert Rösti, conseiller national (BE), président du parti, Céline Amaudruz, vice-présidente du parti, conseillère nationale (GE) et membre de la CER-CN et Roland Rino Büchel, conseiller national (SG) et président de la CPE-CN.

Nonobstant les réserves en termes de droit constitutionnel que suscitent ces projets, le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SIF), service responsable de ce dossier au Département fédéral des finances (DFF), a l'intention d'étendre le réseau EAR actuel à au moins 41 Etats et territoires supplémentaires. On y trouve, à côté de pays comme l'Argentine, le Brésil, la Colombie ou le Mexique, également des régimes

autoritaires comme ceux de la Chine et de la Russie.

Renforcer la place financière suisse

Le secteur suisse des services financiers génère directement et indirectement quelque 80 milliards de francs ou 13% du produit intérieur brut total de la Suisse en (2015). Il emploie directement environ 255 000 personnes et génère indirectement quelque 250 000 emplois supplémentaires. Ces 505 000 places

de travail correspondent à 10% de la totalité des actifs en Suisse. Le produit fiscal lié à l'ensemble des prestations et transactions financières a atteint 19,8 milliards de francs en 2015, soit environ 15% ou un septième des recettes fiscales totales de la Confédération, des cantons et des communes (2015).

L'économie suisse a donc un intérêt vital à avoir une place financière forte. Les exigences auxquelles doit répondre la

place financière suisse sont multiples: projets de régulations internationaux, échange automatique de renseignements et nouveaux devoirs de diligence, autant de réglementations qui compromettent sa compétitivité. C'est dans ce contexte que l'UDC a préparé son nouveau document de fond "Pour une place financière suisse compétitive, novatrice et indépendante". L'objectif de l'UDC est de rétablir la sécurité du droit et la continuité sur la place financière suisse. Il faut à cet effet réduire le nombre de régulations et mettre en place une législation plus svelte.

Suppression de l'impôt anticipé sur les obligations suisses

L'UDC exige la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations et titres monétaires suisses par analogie aux emprunts étrangers en francs suisses.

Pour remplacer l'impôt anticipé actuel, la Confédération doit préparer un impôt de garantie dont la perception est administrativement simple et peu onéreuse et qui protège totalement le secret bancaire (donc sans système d'annonce). Cette réforme permettrait d'atteindre quatre objectifs en même temps:

1. renforcement du marché suisse des capitaux
2. moins de charges administratives pour les émetteurs et les banques
3. création de milliers d'emplois supplémentaires sur la place financière suisse.
4. Le secret protégeant les clients des banques en Suisse est sauvegardé.

Autres propositions et exigences de l'UDC:

- soutenir l'initiative populaire "Oui à la protection de la sphère privée" et refuser un système EAR au niveau suisse;
- s'engager pour un rapport équilibré entre, d'une part, des fonds propres en suffisance auprès des banques et, d'autre part, des conditions attractives pour les preneurs de crédits;
- exiger que l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) tienne davantage compte, dans ses activités de contrôle, de la compétitivité de la place financière suisse;
- exiger une suppression par étapes des droits de timbre restants.



«Lorsque des informations financières parviennent à des criminels, les citoyens concernés s'exposent à des enlèvements avec des demandes de rançon. Ces gens doivent craindre pour leur vie.»

Roland Rino Büchel, conseiller national et président de la CPE-CN



«Les entreprises ont elles aussi besoin d'une place financière forte. Les banques sont indispensables aux entreprises et aux propriétaires fonciers. Elles fournissent l'oxygène financier à la place industrielle et financière suisse.»

Céline Amaudruz, conseillère nationale et membre de la CER-CN

«Il serait irresponsable de la part du Conseil fédéral d'exposer les Suisses de l'étranger à des dangers réels par la conclusion de nouveaux accords d'échanges automatiques d'informations.»

Thomas Matter, conseiller national et membre de la CER-CN



Le sauvetage de la pr vieillesse est et reste

Les rentes fondent



Les rentes futures ne sont pas assurées, et ce, malgré la réforme sur la prévoyance vieillesse 2020 (PV2020). Dans 10 ans déjà, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) prévoit un déficit de plusieurs milliards.

L'extension de l'AVS n'est pas finançable



Il y a de moins en moins de jeunes qui financent toujours plus de retraités. L'extension de l'AVS nefait donc aucun sens et créera un gouffre financier de 1477 millions de francs.

Sur le dos des jeunes



La PV2020 est entièrement supportée par les personnes de moins de 45 ans. La réforme crée beaucoup de perdants qui paieront plus, mais dont leur propre retraite n'est pas garantie. C'est injuste. Nos petits-enfants ont aussi droit à des retraites sûres.

La PV2020 est un vote primordial. Le projet ne tient pas compte des défis liés à la démographie. Nous, les jeunes, exigeons un modèle durable et nous ne voulons pas repousser le problème à plus tard.

Plus d'informations et d'arguments sur
www.pseudoreforme2020.ch

Prévoyance sera notre objectif

Le NON du point de vue de la jeunesse

*Karin Bertschi, députée,
Leimbach (AG)*

Mon grand-père a eu 95 ans le mois passé. Régulièrement il remercie, en souriant largement, ses petits-enfants de lui permettre de mener une vie sans souci et agréable grâce à l'AVS.

En tant que représentante de la jeune génération, je participe volontiers à l'entretien des personnes à la retraite. Je sais bien que nous devons beaucoup à nos aînés: un réseau routier et de transport efficace, des infrastructures indispensables comme les écoles et les hôpitaux, de bonnes conditions-cadres pour les PME qui font la force et la compétitivité de l'économie suisse.

C'est grâce à ses aînés que la Suisse a pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Je tiens donc beaucoup à ce que nos générations anciennes puissent vivre leur troisième âge dans la dignité, sans soucis d'argent ou existentiels. Les aînés doivent être respectés par tous durant cette phase de leur vie.

Dans les discussions sur cet objet de votation, j'entends toujours parler de ces fameux 70 francs. Il me semble que l'on tente de faire croire que nous, les jeunes, nous ne voulions pas que nos aînés reçoivent 70 francs de plus. Or, le problème est que les rentiers actuels ne touchent pas un centime de cette augmentation. Seuls les nouveaux rentiers en profiteront. Mais, pour nous autres jeunes, le problème est encore différent: dès l'âge de 18 ans, nous payerons

0,3% supplémentaire de notre revenu pour l'AVS. Parallèlement, la TVA sera augmentée de 0,6%. Et quelle sera la contrepartie? Une caisse vide, voire une dette énorme dans quelques années. Nous ne savons pas aujourd'hui si un jour il y aura encore assez d'argent pour financer nos rentes.

Voilà pourquoi je dis NON.



Garantir les rentes et non pas les augmenter

*Alex Kuprecht, conseiller
aux Etats, Pfäffikon (SZ)*

Les partisans de cette réforme font comme si celle-ci était le résultat d'un compromis dont le refus plongerait la prévoyance vieillesse dans la ruine. Les socialistes et les démocrates-chrétiens du Conseil des Etats ont bétonné ce mauvais projet jusqu'au niveau de la conférence de conciliation. Plusieurs tentatives de compromis faites par l'UDC et le PLR sans augmentation générale des rentes, mais avec des améliorations efficaces au niveau des rentes minimales

ont été rejetées par ces partis qui se disent pourtant "sociaux". Le conseiller fédéral Berset s'est très rapidement distancé du projet du Conseil fédéral et il a soutenu vigoureusement l'augmentation des rentes pour compenser l'échec de l'initiative AVSplus de son parti. Les milieux qui soutiennent une extension des prestations sous cette forme affaiblissent leur position et n'auront plus aucun crédit si cette réforme doit être rééditée.

Plus grand parti de Suisse, l'UDC doit avoir le courage de se battre pour une solution porteuse d'avenir. Or, une solution n'est réellement durable que si les rentes

sont garanties et si le développement démographique futur est pris en considération. Une société à deux classes chez les rentiers et une augmentation des rentes sont inacceptables et doivent être empêchées par un double NON.



NEW SUZUKI VITARA 4x4

Dès Fr. 20 990.-

 **PRIX NET NET**

VOTRE BENEFICE Fr. 5 180.-*

NEW VITARA BOOSTERJET PIZ SULAI®
Top 4 x 4 pour Fr. 30 490.- seulement

PIZ SULAI

ALLGRIP 4x4



New Vitara Boosterjet PIZ SULAI® Top 4 x 4

HIGHLIGHTS

- NOUVEAU MOTEUR BOOSTERJET DE 1.4 LITRE A INJECTION DIRECTE
- SYSTEME DE TRANSMISSION INTEGRALE 4 x 4 REVOLUTIONNAIRE ALLGRIP SELECT
- RADAR POUR L'AIDE AU FREINAGE D'URGENCE (RBS)
- FONCTION START/STOP AUTOMATIQUE
- REGULATEUR DE VITESSE AVEC REGLAGE ACTIF
- CLIMATISATION AUTOMATIQUE
- SIEGES CHAUFFANTS A L'AVANT
- CAMERA DE REcul
- CAPTEURS DE STATIONNEMENT AVANT ET ARRIERE
- SIEGES EN DAIM
- SYSTEME MULTIMEDIA A ECRAN TACTILE AVEC CONNEXION SMARTPHONE, Y C. BLUETOOTH AVEC NAVIGATION
- FEUX DE CROISEMENT LED ET DE ROUTE EN HALOGENE
- EGALEMENT EN VERSION AUTOMATIQUE



16" roues d'hiver aluminium complètes comprises

Le N° 1 des compactes



Way of Life!

SUZUKI
NEW HIT
LEASING

Tous les prix sont des recommandations sans engagement, TVA comprise. NEW VITARA UNICO® 4x4, 5 portes, Fr. 20 990.-, consommation de carburant normalisée: 5,6l/100km, catégorie de rendement énergétique: E, émissions de CO₂: 130g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 28g/km; **photogrand format:** New Vitara Boosterjet PIZ SULAI® Top 4x4, 5 portes, Fr. 30 490.-, consommation de carburant normalisée: 5,4l/100km, catégorie de rendement énergétique: E, émissions de CO₂: 127g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 27g/km; valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les modèles de voiture nouvellement immatriculés en Suisse: 134g/km. * Votre pack complémentaire PIZ SULAI® y compris baisse de prix de Fr. 2 500.-.

www.suzuki.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE**



DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60
4601 Olten
T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

Inscrire la sécurité alimentaire dans la Constitution



OUI

le 24 septembre 2017

securitealimentaire.ch

Trahir les jeunes?



Punir les retraités?

NON

à la pseudo-réforme
de l'AVS

Injuste pour les jeunes et les retraités

Oui au renforcement de l'indépendance grâce à la sécurité alimentaire

Les délégués de l'UDC Suisse ont décidé de soutenir le contreprojet à l'initiative populaire retirée pour la sécurité alimentaire. Les citoyens en décideront le 24 septembre prochain. C'est sans grande conviction que les délégués ont finalement décidé de soutenir ce contreprojet. Des critiques ont été formulées à l'égard de l'Union suisse des paysans qui a retiré trop vite son initiative au profit d'un contreprojet vague et trop étendu. Si ce dernier a tout de même obtenu le soutien du parti, c'est parce qu'il inscrit enfin dans la Constitution fédérale l'important principe de la sécurité alimentaire.

La Suisse est aujourd'hui déjà un des plus importants importateurs de produits alimentaires par habitant. En 2016, notre degré d'auto-approvisionnement est tombé pour la première fois en dessous de 50%. L'ancrage de la sécurité alimentaire dans la Constitution contribuera à stopper cette tendance. Le combat pour de meilleures conditions-cadres en faveur de l'agriculture productrice, notamment des producteurs de lait qui sont dans une situation désastreuse, ne fait cependant que commencer. Le Comité a critiqué le conseiller fédéral Schneider-Ammann qui a osé présenter ce contreprojet comme une possibilité d'ouvrir encore plus les frontières – en totale opposition avec ses déclarations au Parlement. C'est un affront à l'égard de toutes les familles paysannes suisses qui travaillent durement. Après une discussion intense, les délégués ont finalement décidé de soutenir le texte par 208 voix contre 114 et 14 absentions.



L'ancrage de la sécurité alimentaire dans la Constitution fédérale donne aux agriculteurs une perspective d'avenir. Une perspective qui est également importante pour la société dans son ensemble.

«Le peuple a aussi voix au chapitre pour le présent complément de la Constitution. Avoir son mot à dire, c'est tout l'enjeu de l'article constitutionnel sur la sécurité alimentaire. D'où la raison de dire OUI à l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution, de dire OUI à une production alimentaire durable et de qualité, en Suisse et dans le monde.»

Jean-Pierre Grin, conseiller national, Pomy (VD)



LEXUS RX 450 h HYBRIDE

NEW
DIAMOND

PROFITEZ VITE D'UN
AVANTAGE CLIENT DE CHF 15 500.-*



lexus.ch

 LEXUS
EXPERIENCE AMAZING

*L'avantage financier est valable pour le modèle NEW RX 450h Diamond (tout hybride 3,5 litres, E-FOUR AWD, 5 portes), à partir de CHF 69 900.-, TVA incl. (CHF 77 800.-, moins la prime Cash de CHF 7 900.-, plus les équipements gratuits d'une valeur de CHF 7 600.-), consommation Ø 5,5 l/100 km, émissions Ø de CO2 127 g/km, émissions de CO2 liées à la fourniture de carburant et/ou d'énergie: 28 g/km, catégorie de rendement énergétique B. Véhicule représenté: NEW RX 450h Diamond avec pack F SPORT (tout hybride 3,5 litres, E-FOUR AWD, 5 portes) à partir de CHF 74 800.-, TVA incl. (CHF 82 700.-, moins la prime Cash de CHF 7 900.-, plus les équipements gratuits d'une valeur de CHF 7 600.-), consommation Ø 5,5 l/100 km, émissions Ø de CO2 127 g/km, émissions de CO2 liées à la fourniture de carburant et/ou d'énergie: 28 g/km, catégorie de rendement énergétique C. Émissions moyennes de CO2 de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 134 g/km. Édition limitée. Sous réserve de vente entre-temps.

Les délégués rejettent à l'unanimité l'injuste réforme des retraites

Les délégués de l'UDC Suisse se sont rencontrés le 26 août sur la Place d'armes de Thoune (BE) pour donner les mots d'ordre sur les votations du 24 septembre prochain. Les délégués présents ont souligné le fait que cette réforme est injuste et manque son but. Ils demandent de donner un signal clair contre cette réforme. Aussi, les délégués ont choisi à l'unanimité de dire deux fois non à la réforme des retraites 2020. Il n'est pas possible que cette transformation se fasse sur le dos des jeunes et ceux déjà à la retraite sous le couvert d'une réforme. Les retraités actuels ne recevront rien mais devront tout de même contribuer à son financement au travers de la hausse de la TVA.



Après un débat engagé, les délégués de l'UDC Suisse ont également recommandé par 208 voix contre 114 et 14 absentions un Oui à l'inscription du principe de la sécurité de l'approvisionnement dans la Constitution fédérale.



«Cette réforme de la prévoyance vieillesse est une attaque perfide de la gauche contre la prévoyance vieillesse privée et basée sur la responsabilité individuelle. Il faut que vous preniez bien conscience que les 70 francs supplémentaires par mois que veut distribuer la gauche ne peuvent pas être simplement ramassés sur la route. Ils doivent être financés par de nouveaux impôts et redevances. La classe moyenne et les arts et métiers devront une fois de plus passer à la caisse pour faire profiter la clientèle de la gauche.»

Thomas Aeschi, conseiller national, Baar (ZG)



Etrangers criminels : de qui se moque-t-on ?

En 2010, les Suisses ont accepté l'initiative de l'UDC pour l'expulsion des étrangers criminels. Sous la pression de notre initiative de mise en œuvre, le Parlement a adopté diverses dispositions d'exécution que le peuple a acceptées en février 2016 et qui sont entrées en vigueur en octobre 2016. Il y a donc, dans la population, une volonté très claire que les étrangers qui violent gravement nos lois soient renvoyés chez eux et qu'on ne les revoie plus chez nous, au moins pour la durée de leur expulsion.

Ca, c'est ce que croit le bon peuple. Plus précisément, c'est ce qu'on essaie de lui faire croire.

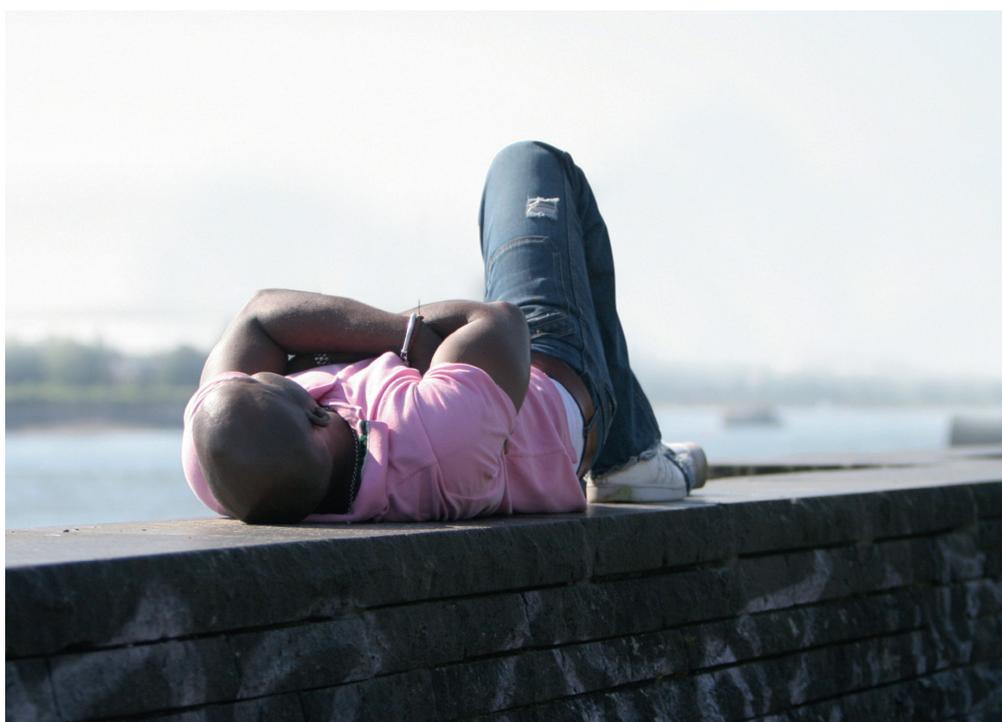
Qu'en est-il en réalité ?

Dans sa pratique en matière de suspension provisoire d'interdictions d'entrée (IE), le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) se moque de cette volonté populaire. Un cas emblématique a fait scandale tout récemment: celui d'un rappeur kosovar expulsé après avoir été condamné à 5 ans de prison pour contrainte, vol et brigandage à main armée et qui, le plus tranquillement du monde, a pu passer deux semaines de vacances en Suisse pour y rendre visite à son fils.

Qu'avons-nous appris à la faveur de ce scandale ?

Tout d'abord, que depuis 2012, le SEM ne tient plus de statistiques en matière de suspension d'IE. Autrement dit, impossible de s'assurer que, comme l'exige la loi, de telles décisions restent exceptionnelles. Ensuite, que la politique du SEM en la matière est incroyablement plus laxiste qu'une loi qui l'est déjà trop. Bref, on se moque de nous. Et bien sûr, Madame la conseillère fédérale Sommaruga ne trouve rien à y redire, laissant le SEM nous enfumer en nous faisant croire que ce genre d'abus serait lié à des décisions rendues sous l'ancien droit.

Des étrangers criminels expulsés qui passent leurs vacances chez nous...



C'est un scandale que des étrangers criminels expulsés de Suisse suite à leurs crimes puissent revenir passer leurs vacances dans notre pays. On ne respecte pas les victimes et on se moque de la volonté populaire!

De qui se moque-t-on ? Les victimes des étrangers criminels expulsés sont-elles avisées que brusquement, elles pourraient se retrouver face à leur agresseur ?

Puisque le SEM ne veut pas appliquer la loi et puisque Madame Sommaruga ne fait rien pour mettre de l'ordre dans cette gabegie, il ne reste plus que le Parlement pour imposer le respect de la volonté populaire. Dans ce sens, le groupe UDC interviendra pour que l'on retire au SEM une marge d'appréciation dont il abuse, en violation de la loi. Car une fois expulsé,

un étranger criminel n'a plus rien à faire chez nous. Pour garantir la sécurité publique, mais aussi par respect pour les victimes, il faut instaurer la tolérance zéro : plus de vacances en Suisse pour les étrangers criminels expulsés !

*Jean-Luc Addor,
conseiller national,
Savièse (VS)*



Comment il a cumulé les aides sociales

Quelques jours se sont écoulés depuis les grands titres fracassants au sujet du prêcheur de haine biennois Abou Ramadan, qui a bénéficié d'aides de l'État à hauteur de 600 000 francs. La couverture médiatique était tout sauf exagérée.

En 1998, le Libyen est entré en Suisse en tant que requérant d'asile. Il a été reconnu comme réfugié en 2001. Depuis, il est régulièrement retourné là où il prétend craindre pour sa vie et son intégrité physique. C'est pourquoi les autorités ont récemment révoqué son statut de réfugié.

Mais qu'est-ce qui change, quand on découvre qu'un réfugié rentre dans son pays d'origine ? Sur les 189 cas enregistrés par la Confédération en

Comme nous le savons, le prêcheur de haine bâlois non plus.

Une vie chroniquement aux frais de la collectivité

Le statut de réfugié confère à la personne concernée le même accès à l'État social que le reste de la population. L'homme a d'abord travaillé deux ans. Les 13 ans de carrière d'aide sociale de l'imam Ramadan, qui prie pour la mort de tous les ennemis de l'islam, a débuté début 2004. Il a donc perçu en moyenne

Pas un cas isolé

Les prestations sociales minimales au couple Ramadan s'élèvent à environ 3 740 francs. En plus, chaque bénéficiaire de l'aide sociale a droit à de nombreuses prestations supplémentaires, qui, cumulées, se chiffrent souvent en centaines voire en milliers de francs, lorsqu'il y a des enfants. Les 3 850 francs d'aide sociale en moyenne mensuelle n'ont rien d'inhabituel. Le cas du Libyen n'est donc pas un cas isolé ni extrême, que ce soit en tant que réfugié rentrant chez lui ou en

Incroyables prétentions d'aides sociales selon les «normes CSIAS»

Besoin	1 Pers.	1 Pers. + 1 enfant	2 Pers. sans enfant	2 Pers. + 1 enfant	2 Pers. + 2 enfants	2 Pers. + 3 enfants	2 Pers. + 4 enfants
Besoins de base	986 Fr.	1509	1509	1834	2110	2386	2662
Loyer, charges compr. ¹	1100 Fr.	1300	1300	1500	1600	1700	1780
LAMal adultes	394 Fr.	394	786	786	786	788	788
AVS/AI	45 Fr.	45	45	45	45	45	45
Lamal enfant 1	-	85	-	85	85	85	85
Lamal enfant 2	-	-	-	-	85	85	85
Lamal enfant 3	-	-	-	-	-	85	85
Lamal enfant 4	-	-	-	-	-	-	85
Prestations selon la situation ²	100	200	100	100	300	300	400
Aide mensuelle	2625 Fr.	3533	3740	4350	5011	5524	6015

¹ Montant maximum / ² Valeur moyenne

2015, 16% des personnes protégées qui retournaient dans l'État persécuteur étaient déjà titulaires du passeport suisse, 58% avaient comme M. Ramadan un permis d'établissement C et 8% un permis de séjour B. « La révocation de l'asile n'entraîne pas automatiquement la perte du titre de séjour délivré sur la base du droit des étrangers. » En clair : un séjour dans l'État persécuteur n'a aucune conséquence perceptible. En tous les cas, aucun de ceux qui ont été pris en 2015 n'a dû quitter définitivement le pays.

46 150 francs par an, soit 3 850 francs par mois. Les aides se calculent selon les « normes CSIAS », qui définissent le montant auquel les bénéficiaires ont droit selon la taille du ménage.

Le montant de base est versé sur le compte, tandis que le loyer, charges comprises, est directement pris en charge. Les cotisations minimales à l'AVS/AI sont fournies par la collectivité. Les bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas non plus à s'inquiéter de la hausse des primes de l'assurance maladie.

tant que bénéficiaire d'aides. C'est malheureusement la norme.

Il existe un parti qui dénonce ces dysfonctionnements depuis déjà des années: l'UDC. D'autres hélas ne considèrent une situation comme problématique que lorsqu'on ne peut plus l'ignorer.

Barbara Steinemann,
conseillère nationale,
Watt-Regensdorf (ZH)



SUMMER DEAL



JAGUAR F-PACE
WINNER
WORLD CAR AWARDS
2017 WORLD CAR OF THE YEAR
2017 WORLD CAR DESIGN OF THE YEAR

MAINTENANT AVEC SENSATIONNEL LEASING À 0.9%.

Ça ressemble à un conte de fées estival, mais c'est la réalité! Car vous profitez dès maintenant d'un sensationnel **leasing à 0.9%** sur les modèles JAGUAR XE, XF et F-PACE. Et le conte de fées continue: vous bénéficiez en plus de l'irrésistible bonus Celebration pour des équipements gratuits d'une valeur de CHF 3'090.- pour la F-PACE, de CHF 7'090.- pour la XE et de CHF 8'090.- pour la XF. JAGUAR vous permet de réaliser vos rêves - avec un conte de fées qui se termine plutôt bien!

Rendez-vous chez un spécialiste JAGUAR participant et profitez-en.

jaguar.ch

LEASING
0.9%

90 YEARS
CELEBRATION JAGUAR
BONUS CELEBRATION

+ FREE SERVICE
4 ans/100'000 km

THE ART OF PERFORMANCE

L'action de leasing est valable à partir du 1.6.2017 jusqu'à révocation, sur tous les modèles neufs XE, XF et F-PACE de la marque JAGUAR en cas de financement par MultiLease AG. Exemple de leasing pour les modèles présentés: XE S 3.0 V6, aut., 380 CV (280 kW), consommation mixte: 8.1 l/100 km, 194 g CO₂/km, émissions de CO₂ issues de la production de carburant: 41 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: G, prix régulier recommandé CHF 68'500.-, moins bonus Celebration CHF 7'090.-, 5% de rabais CHF 3'071.-, prix de vente net recommandé CHF 58'339.-, mensualité de leasing CHF 648.-, acompte 10% CHF 5'834.-. XF S 3.0 V6, aut., 380 CV (280 kW), consommation mixte: 8.3 l/100 km, 198 g CO₂/km, émissions de CO₂ issues de la production de carburant: 42 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: G, prix régulier recommandé CHF 79'200.-, moins bonus Celebration CHF 8'090.-, rabais de 5% CHF 3'556.-, prix de vente net recommandé CHF 67'554.-, mensualité de leasing CHF 806.-, acompte 10% CHF 6'755.-. F-PACE S AWD 3.0 V6, aut., 380 CV (280 kW), consommation mixte: 8.9 l/100 km, 209 g CO₂/km, émissions de CO₂ issues de la production de carburant: 45 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: G, prix régulier recommandé CHF 88'900.-, moins bonus Celebration CHF 3'090.-, rabais de 5% CHF 4'291.-, prix de vente net recommandé CHF 81'519.-, mensualité de leasing CHF 872.-, acompte 10% CHF 8'152.-. Moyenne de tous les véhicules neufs proposés en Suisse: 134 g CO₂/km. Taux d'intérêt annuel effectif: 0.9%, durée: 48 mois, 10'000 km/an, casco complète obligatoire non comprise. Acompte facultatif (avec adaptation correspondante des mensualités). L'octroi du crédit est interdit s'il entraîne un surendettement du consommateur. Free Service: 4 ans ou 100'000 km. Selon la première éventualité réalisée. Sous réserve de modifications. Le bonus Celebration est valable jusqu'à révocation.